L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 7 OCTOBRE 1875. 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI MATIN, 7 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par S. Guinault, rue Robertson, entre Bayou et Esplanade—meubles.

Par Placide J. Spear, coin Bourbon et Conti, vente continuée de gages non retirés.

Par E. Roger & Co. au No 45 et 47 de la rue Decatur—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., à leurs salles de ventes, habillements, articles de toilette, chapeaux, chemises, &c.

SPECTACLES.

Jeudi, 7 octobre 1875.

ACADEMIE—Les Troubadours de Saulsbury.

L'Appel d'une Convention.

L'appel en faveur de la réunion d'une convention démocratique a reçu à la Nouvelle-Orléans les signatures suivantes :

H D Ogden	E John Ellis
John McEnery	Edw Booth
Albert Voorhies	T C W Ellis
L A Wiltz	P Maloohée
Chas Roman	Alfred Roman
Sam Choppin	W B Koontz
J E Austin	James Lingan
I W Patton	Eugène Waggaman
A W Hyatt	A A Maginnis
I A Gilmore	Louis St-Martin
J Aldigé	J G Monrose
John J Mellon	W Woelper
P L Bonny	Charles Byrnes
Chas Cavanac	M T Ducros
Wash Marks	N A Llambias
M B Brady	W J Hammond
John Tobin	Page M Baker
J F Barthélemy	E F Mioton
Francis A Foyghet	W H Allen
G Pascal	E P Southmayd
Geo Dupré	E L Jewell
Jules Tuyès	J Ad Rozier
B F Jonas	Edw Pilsbury
Chas G Ogden	D Warren Brickell
G LeGardeur Jr	Wm Voorhies
Sam P Blanc	Paul O Devezant
A Roux	J Dickson Bruns
Emile Dupré	S B Churchill
W J Rivet	Th Buisson
J B Préau	Léon Queyrouze
	F X Barbot

Il est arrivé des paroisses un grand nombre de signatures parmi lesquelles nous voyons figurer les noms des citoyens les plus estimés par leur patriotisme, et les adhésions continuent à venir de tous côtés.

Le *Shreveport Times* publie l'adresse de Mr Marr et il la discute avec une modération qui indique que son opposition commence à faiblir. Le *Democrat* d'Alexandrie s'est rallié au projet de convention et de toute la presse conservatrice, il reste à peine deux ou trois feuilles qui fassent chorus avec les organes radicaux pour résister à l'organisation du parti démocrate. Le Franklin *Sun* nous apporte un appel signé de nombreux noms en faveur d'une convention.

Toutes les paroisses créoles à l'exception de la paroisse Lafourche, se sont prononcées en faveur d'une convention.

Nous lisons ce qui suit dans l'*Observateur* de la paroisse Plaquemines :

Pour nous, nous prenons entièrement l'opinion du *Delta* à ce sujet. La convention est absolument indispensable au point de vue du principe même de la démocratie.

L'opposition que cette convention rencontre dans les partis opposés suffirait seule, d'ailleurs, à prouver l'importance et l'influence qu'elle doit avoir.

Il y a longtemps que les nègres et les sacs de nuit sont en campagne: Il y a longtemps qu'ils travaillent contre nous avec notre propre argent.

Ce n'est que par notre bonne entente et par le choix que nous pouvons faire des hommes les plus capables de notre parti que nous pouvons réussir.

Comment s'entendre, comment réussir sans une convention?

Espérons que les sentiments de la campagne, exprimés à ce sujet par toute la presse des paroisses ramènera à de meilleurs sentiments ces anti-conventionnels égarés!

Les patriotes de St-Martin ont dû se réunir le 3 octobre et, si nous en jugeons par les noms qui figurent au bas de l'appel du meeting, les résolutions seront dignes de cette paroisse. Dans la paroisse St. Landry 50 des citoyens les plus influents ont signé l'appel.

Dans la liste de la paroisse Ascension nous trouvons Henry et R. McCall, J. Emile St. Martin, James A. Dodds, Samuel C. Hepburn, R. C. Landry, W. H. Ballard.

Presque partout on semble comprendre que l'existence même du parti conservateur est en péril car les meneurs radicaux cherchent à y substituer par nous ne savons quels marchés honteux, une combinaison hybride de meneurs associés pour le partage des profits que les carpet-baggers avaient jusqu'ici gardés pour eux seuls. La lumière se fera sur ces intrigues et ceux qui ont voulu tromper le peuple pourront aller s'ils le veulent se ranger sous la bannière radicale, mais ils iront seuls, les masses ne les suivront pas.

LE SUNDAY DELTA.—Ce journal qui se publie hebdomadairement le dimanche, a passé, depuis deux semaines, sous le contrôle d'un comité de démocrates, composé de citoyens qui ont donné depuis longtemps les preuves du patriotisme le plus pur et le plus désintéressé. Nous espérons que cette publication hebdomadaire sera bientôt remplacée par l'apparition d'un journal quotidien publié sous les mêmes auspices et qui sera, en langue anglaise, le champion des idées et des vues que nous soutenons de notre mieux dans l'*Abeille*. Le patronage des citoyens qui désirent le renversement du radicalisme et la restauration d'un gouvernement honnête, ne saurait manquer au *Sunday Delta* et au journal quotidien qui doit lui succéder prochainement.

Le dernier numéro du *Delta* contient une remarquable dissection de chacune des pensées ou assertions contenues dans le rapport des conversations qu'a eues un attaché du *Picayune* avec MM. Penn, Phelps, I. N. Marks et Burke.

Ce numéro du *Delta* eût du être tiré à 10,000 exemplaires et répondu à profusion, car il contient une réfutation pleine de logique et de bon sens, des fausses notions et des équivoques à l'aide desquelles les organes radicaux ou se disant indépendants cherchent à empêcher le parti démocrate de s'organiser.

MORT DE MR DUCUING.—Une dépêche de Paris du 3 octobre annonce la mort de Mr Ducuing, représentant du département des Hautes Pyrénées. Mr Ducuing appartenait à la gauche et était un républicain modéré.

LE CRESCENT CITY RELIEF ASSOCIATION.—Nous remercions mesdames Arch. Mitchell et Hodgson, qui tenaient une table à la salle St. Patrick, dans la soirée donnée par le C. C. R. Association, d'avoir bien voulu penser à l'*Abeille* et de s'être rappelées à notre souvenir par un gracieux envoi.

SOUSCRIPTION POUR LES INONDÉS FRANÇAIS.—Nous avons reçu de Mr H. Ferriot de la Pointe à la Hache, la somme de 25 cents, montant d'une souscription par Jean Labat, pour les inondés.

TERRES A VENDRE OU A LOUER EN LOUISIANE.—Nous avons reçu de Mr John G Gaines, président de la Banque des Citoyens, un exemplaire d'une brochure contenant la description des plantations ou fractions de plantations appartenant à la Banque des Citoyens et qui sont à vendre ou à louer. Il y en a 114. Une carte de la Louisiane sur laquelle les terres offertes sont marquées en rouge accompagne la brochure. Il y a là d'excellentes occasions pour ceux qui pensent qu'après une série de mauvaises années la Louisiane verra bientôt commencer une série d'années heureuses qui ramèneront l'ancienne prospérité.

Vêtements d'enfant en quantité suffisante pour répondre aux besoins de toute la ville chez C. Lazard & Co., coin Vieille-Levée et Ste-Anne.

Pour se conformer à la mode, il faut se coiffer aux magasins du Robt. E. Lee, angle St-Louis et Royale, et angle Canal Bourbon.

La question de l'acide phénique.

Réunion des médecins.

La réunion annoncée des médecins, a eu lieu hier soir à l'amphithéâtre de l'Ecole de Médecine pour entendre le rapport du comité nommé mercredi dernier.

Le Dr Solomon, secrétaire s'étant fait excuser, le Dr O. Huard a été désigné pour le remplacer.

Lecture a été donnée d'une lettre du Dr. Tebault qui s'excusait de ne pouvoir assister à la séance et qui suggérait la publication dans le *Journal of Medecine* du rapport et de tous les documents y annexés. Sur motion, cette suggestion a été adoptée.

Le docteur Armand Mercier donne lecture du rapport suivant qui, dit-il, a été adopté à l'unanimité par les membres du comité après lecture des mémoires qui lui avaient été référés :

RAPPORT DU COMITÉ.

Le comité nommé par le Dr. Armand Mercier au meeting tenu dans la bâtisse centrale de l'Université de la Louisiane, le 29 septembre 1875, s'est réuni conformément à l'appel du président, le Dr. Tebault, le 1er octobre.

Etaient présents les docteurs Armand Mercier, C. Hamilton Tebault, John B. Henderson, Sabin Martin, J. H. Lewis et Joseph Jones.

Le comité a l'honneur de soumettre les propositions suivantes à l'assemblée des médecins réunie le 6 octobre dans la bâtisse centrale de l'Université.

1° L'acide carbolique, comme il a été employé dans un but de "désinfection" par le Bureau de Santé à la Nouvelle-Orléans pendant les années 1867, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874 et 1875, n'a pas réussi à arrêter la petite vérole, la fièvre scarlatine et la fièvre jaune.

2° L'acide carbolique, comme il a été employé, dans un but de "désinfection," par le Bureau de Santé à la Nouvelle-Orléans a, dans plusieurs cas, été nuisible aux habitants des districts "*désinfectés*."

3° Les faits observés à la Nouvelle-Orléans pendant les pratiques de "désinfection" par l'acide carbolique sur une échelle plus étendue que jamais dans l'histoire de la science sanitaire, viennent à l'appui de l'opinion émise par de hautes autorités, qu'il est impossible de désinfecter l'atmosphère d'une ville entière ou même d'une aire circonscrite telle que deux îlets ou plus.

Des cas de fièvre jaune se sont produits successivement à de longs intervalles, dans des maisons et des localités qui avaient été le plus complètement soumises à la "soi-disant désinfection par l'acide carbolique". On a observé des cas où des individus non acclimatés revenant de la campagne, avant que le froid eût mis fin à la maladie et entrant dans les districts de la ville dans lesquels on avait employé à profusion l'acide carbolique, ont été attaqués de la fièvre jaune.

4° La fièvre jaune a suivi son cours ordinaire, augmentant jusqu'à une certaine période puis diminuant avec l'abaissement de la température et cessant avec l'apparition de la gelée. On n'a pu établir aucune relation entre la baisse et la cessation de la maladie et la quantité d'acide carbolique employée dans un but de "désinfection."

5° L'absence d'épidémies étendues en 1871, 1872, 1873, 1874 et 1875, est due non à la désinfection par l'acide carbolique mais aux causes suivantes.

1° La grande épidémie de 1867 et l'épidémie sérieuse de 1870, années pendant lesquelles une grande proportion de la population a été atteinte de la maladie ou sujette à l'influence du poison de la fièvre jaune.

2° La nature sporadique de la maladie et le peu de tendance à s'étendre qu'elle a montrée pendant les années spécifiées; aucunes différences essentielles n'ayant été observées dans son mode et son degré d'extension entre les districts désinfectés et ceux qui ne l'avaient pas été.

3° La cessation de l'émigration et la diminution du commerce résultant de causes diverses.

Les points qui précèdent paraissent être appuyés par les documents suivants.

C. H. TEBAULT D. M.

Le Dr Mercier lit, à l'appui des propositions qui précèdent, l'extrait suivant d'un ouvrage très estimé dans la science ayant pour titre "Commentaires thérapeutiques du Codex medicamentarius" (1874) dont l'auteur est le Dr A. Gubler, professeur de matière médicale à la Faculté de médecine de Paris, homme d'une haute réputation.

1. "Ce n'est pourtant pas un véritable désinfectant, car il ne détruit pas les produits de la décomposition organique, ni ne supprime la fétidité. Il masque simplement l'odeur putride par son odeur propre qui est loin d'être agréable.

2. "Dès lors on conçoit aisément l'efficacité de l'acide phénique, en solution moyenne ou forte, pour tuer sur place des parasites des deux règnes, désinfecter ou mieux désinfester les plaies et même des meubles ou des parties restreintes d'habitations; mais on a peine à comprendre l'utilité de quelques gouttes d'un liquide phéniqué ou de la vapeur de phénol répandus dans l'atmosphère pour assainir de grands espaces, tels que des ateliers, des casernes, des salles d'hôpital ou des amphithéâtres de dissection."

Le Dr. Mercier déclare que l'éditeur du *Journal of Medecine* de la Nouvelle-Orléans, le Dr Bemies, a déclaré qu'il était disposé à insérer dans son prochain numéro, tous les comptes-rendus et documents relatifs à la question de l'acide phénique.

Sur motion, le rapport du comité est adopté *in toto*.

Des remerciements sont votés au comité pour la manière habile dont il s'est acquitté de sa tâche.

Le Dr. LeMonnier donne lecture du mémoire qu'il a lu à la dernière séance du Bureau de santé, mémoire dont il a déjà été rendu compte. Il ajoute quelques observations pleines d'intérêt.

Dans le second district on avait employé à profusion l'acide mélangé dit *crude acid* jusqu'au 14 septembre. Dans cette première période, la proportion des décès par la fièvre jaune a été effrayante.

Sur 18 cas de fièvre jaune survenus à cette date, il y a eu 17 décès, presque tous dans le second district. Depuis le 14 septembre on a remplacé le *crude acid*, par de l'acide pur étendu de beaucoup d'eau et sur 41 cas il y a eu 25 guérisons et 16 décès, 8 cas étant encore en traitement.

Le total des cas de fièvre jaune a été pour la saison de 67 et le nombre des guérisons augmente de jour en jour.

Le Dr. Le Monnier regrette l'absence des autres membres du bureau partisans de l'acide phénique. Des invitations leur avaient été adressées à tous.

Le Dr. Castellanos déclare qu'il est heureux d'avoir vu endosser par des membres de la faculté de toutes les parties de la ville, l'opposition à l'emploi de l'acide qui a pris naissance par un meeting d'indignation dans le second district.

L'opinion des membres du Corps médical est la meilleure réponse aux critiques dirigées contre les habitants du Second District par des personnes qui n'avaient pas la moindre idée de ce que ceux-ci avaient souffert.

Il considère l'abstention des médecins membres du bureau et leur refus de venir exposer leurs raisons, comme un manque de courtoisie envers leurs confrères et comme la preuve d'un manque d'intérêt dans la question scientifique soulevée. Il s'élève contre la dépense inutile que le bureau fait subir à la ville et dit que celui-ci doit être mis en demeure de s'expliquer.

Sur l'invitation du Dr Henderson, le Dr Mangre présente des observations sur les faits relatifs à la fièvre jaune dans le 4me District en 1873, qui confirment pleinement les conclusions du rapport.

Le Dr Henderson lit un état des réquisitions faites par le Bureau à l'administrateur de police pour des désinfectants jusqu'au 24 septembre, et des réquisitions faites directement après cette date au fournisseur, sur le refus de l'administrateur. Le total général pour le *crude acid* est de 23,175 gallons à 50 cents. L'acide pur coûte $2.90. Ce rapport est joint aux documents à publier.

Le meeting s'ajourne ensuite.

Immense assortiment de vêtements d'enfants, de 3 à 10 ans, chez C. Lazard & Co., coin Vieille-Levée et Ste-Anne.

On trouve au Robt. E. Lee Hat Store, à l'angle des rues Canal et Bourbon et à l'angle des rues Royale et St-Louis, des chapeaux de feutre du dernier genre et à des prix modiques.

MAGASIN A LOUER.—Nous appelons l'attention du commerce sur une annonce relative à un beau magasin qui est à louer, rue des Magasins No 60, entre les rues Natchez et Poydras. Pour renseignements, s'adresser à Mr E. Conery, au coin des rues Canal et Delta.

Meeting au Pont-Breaux.

PAROISSE ST-MARTIN.

Nous avons reçu hier soir la correspondance suivante qui rend compte de la réunion des conservateurs démocrates à Pont-Breaux.

Pont-Breaux, ce 4 octobre 1875.

Monsieur l'éditeur,

Permettez-moi de vous dire quelques mots, au courant de la plume, sur la belle et imposante assemblée qui a été tenue hier, 3 octobre courant, au Pont-Breaux.

Sur les onze heures, nous fûmes agréablement surpris de voir arriver de St-Martinville le *Saint-Pierre*, petit et vaillant steamer appartenant à Mr Louis Duchamp; et notre surprise augmenta lorsque nous entendîmes les musiciens qui étaient à bord nous saluer par des sons harmonieux et retentissants.

Nous remercions ici sincèrement ces jeunes instrumentistes pour le gracieux et réjouissant concours qu'ils ont bien voulu nous prêter dans cette circonstance.

Par suite d'un regrettable et fâcheux malentendu, aucuns préparatifs n'avaient été faits dans notre village pour pourvoir aux besoins de la fête, et il fut un moment où les spectateurs, indécis, se trouvèrent divisés en deux camps.

Bientôt cependant, grâce à l'obligeance de MM. Michel Bourdier et Alexandre Estillette, la vaste maison qu'occupe ce dernier fut mise à la disposition du public, et la cérémonie commença.

Mr Sidney Mouton fut choisi pour présider le *meeting*, et dix ou douze vice-présidents—dont quelques-uns ont pu appartenir autrefois à différentes affiliations politiques, mais qui se rallient franchement à cette heure au grand parti démocratique conservateur,—lui furent adjoints.

On désigna, pour remplir les fonctions de secrétaires, MM. Ollivier Broussard junior et Robert Martin.

Le bureau formé, le général DeClouet, sur l'invitation du président, exposa, d'une manière très lucide et en d'excellents termes, le but de la réunion, lequel consistait principalement à élire des délégués pour représenter la paroisse St-Martin, à la convention démocratique qui doit avoir lieu en novembre prochain à la Nouvelle-Orléans.

Le premier orateur appelé à la tribune fut Mr. Felix Voorhies, l'un de nos représentants à la législature.

Le brillant, chaleureux et substantiel discours qu'il a prononcé d'une voix vibrante et convenablement accentuée, pourrait être qualifié d'académique, tant les formes en étaient riches et choisies. De nombreux bravos lui furent adressés par l'assistance; et c'était justice. Il serait fortement à désirer que cette belle harangue fut textuellement publiée.

Le colonel DeBlanc,—qu'on est toujours sûr de rencontrer sur la brèche, lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts et les droits de sa bien-aimée Louisiane,—apparut ensuite.

Chez ce vigoureux athlète, moins de fleurs de rhétorique peut-être ; mais des paroles sympathiques et incandescentes qui s'échappent du cœur comme les laves d'un volcan en éruption. Point de phrases soigneusement préparées; mais des effusions de patriotisme sous l'influence desquelles l'auditeur le plus engourdi se réveille, reprend courage et renaît à l'espérance et à la foi; c'est-à-dire à la vie.

Notre noble ami parla longtemps et à diverses reprises, et l'auditoire, ému, enthousiasmé, ravi, ne cessa pas un seul instant de l'écouter avec amour et de l'applaudir avec transport.

Heureuse la paroisse qui renferme en son sein de pareils hommes!

Des résolutions aussi sages qu'énergiquement formulées, furent lues par Mr Martin Voorhies à l'assemblée, qui les adopta. Et alors, après avoir nommé des délégués pour la convention de novembre, cette assemblée s'ajourna jusqu'à nouvel ordre.

Maintenant, disons-le avec bonheur, en fait de blancs, nous croyons pouvoir affirmer que nous n'avons plus de radicaux, ni dans notre corporation, ni dans les quartiers environnants. En tous cas, s'il en existe encore quelques-uns, ils font aujourd'hui si triste figure, et sont si embarrassés, si honteux de leur rôle, qu'ils s'effacent le plus possible.

Nous n'estimons pas, à beaucoup près, ces gens-là; cependant nous ne pouvons nous dispenser de les plaindre; car évidemment ils ont le sens moral oblitéré.

Pour nous, concitoyens, qui tenons à l'honneur et à la dignité de la race à laquelle nous sommes fiers d'appartenir; pour nous, qui luttons, à armes courtoises et loyales, pour la cause de l'honnêteté, de la justice et de la civilisation, si nous voulons triompher dans la grande et décisive bataille qui va se livrer dans quelques mois, nous n'avons qu'une ligne de conduite à suivre: c'est de rester inébranlablement unis; c'est de nous rallier, comme un seul homme, sous le drapeau déployé de la Démocratie.

A ce prix, nous vaincrons; sinon, non.

O. S.

Les meilleurs chapeaux de soie, les plus élégants et les meilleurs marchés s'achètent aux deux magasins du Robt. E. Lee: l'un à l'angle des rues Canal et Bourbon, et l'autre à l'angle des rues Royale et St-Louis.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Suicide.

Les renseignements suivants sur la mort de Mr. A. Catonnet nous sont parvenus trop tard dans la soirée de mardi pour que nous puissions les insérer dans notre numéro d'hier, bien que nous eussions reçu une annonce relative à ses funérailles. Nous pensions, du reste, garder le silence sur les détails qu'on va lire, mais puisqu'ils ont été publiés, nous ne voyons plus de raison pour ne pas les publier nous-même.

Mr. Catonnet était un français très estimable, venu à l'âge de 19 ans dans la Caroline du Sud qu'il quitta après de longues années pour venir s'établir à la Mobile. Il y resta peu de temps et vint en 1851 avec J. Crescno & Co., en cette ville où il s'établit comme courtier, et où il résida toujours depuis. Il fut un temps où Mr. Catonnet jouissait d'une certaine fortune; mais il eut à souffrir des événements et réduit à ses dernières ressources, et ne pouvant se faire au spectacle de la gêne où sa famille était plongée, il s'abandonna au désespoir qui l'a conduit au suicide.

Il s'était absenté de chez lui lundi matin, et c'est mardi dans la matinée qu'on l'a trouvé mort dans le cimetière de Chalmette, paroisse St-Bernard. Il s'était tiré un coup de pistolet au côté gauche de la poitrine.

On a trouvé sur lui la lettre suivante adressée à un vieil ami, Mr J. Wolkart, négociant très connu de cette ville.

Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1875.

Mr J. Wolkart :

Mon bon ami—Avant de vous dire un éternel adieu, je veux vous exprimer mes remerciements sincères et ma gratitude pour toutes les bontés que vous avez eues pour moi. Je meurs le cœur navré à l'idée de laisser ma famille entièrement sans ressources, mais mon système nerveux a été tellement excité par mes derniers revers et mes infortunes que je ne puis plus y tenir. Si j'avais rencontré un ou deux amis comme vous, ayant une disposition à m'aider pour recommencer les affaires, j'aurais pu encore me soutenir.

Je meurs comme j'ai vécu, faisant des vœux pour le succès de mes vieux associés. Adieu, mon bon ami, adieu pour toujours.

Votre vieil ami,

A. CATONNET.

Il laisse une femme et trois enfants, deux jeunes garçons et une fille qui est mariée. Il avait 71 ans.

Un autre suicide.

Nous avons à rapporter un autre suicide causé par les mêmes raisons, mais non exécuté par le même moyen et ce suicide est encore celui d'un vieux français Mr Charles Deuré, ayant à peu près le même âge que Mr Catonnet, 69 ans. On a trouvé Mr Deuré pendu dans une cabane plutôt qu'une maison, appartenant à Mr Joseph Bazin, au coin des rues Duprez et Gasquet.

Dans le centre du plafond, qui est de bois brut, il y a un trou pour monter au grenier et une échelle y conduit. Deuré avait assujeti une forte barre en travers de cette ouverture, y avait attaché une corde passée au tour de son cou et montant au sommet de l'échelle, il s'était lancé dans le vide, pour lui l'éternité.

D'après le récit de Mr Bazin, il paraît que Deuré était naguères dans une position fort aisée, et qu'en 1873 il alla en Europe, avec sa femme qui était jeune et belle. Après avoir dépensé ce qu'il avait de moyens pécuniaires, elle le quitta. Deuré revint à la Nlle-Orléans et chercha refuge à l'Asile tenu par les Petites Sœurs des Pauvres, où il fut employé à conduire un wagon.

Ayant quitté l'asile, il fut employé comme jardinier à $15 par mois, mais ses gages n'étant pas payés, et ayant mal vécu depuis son retour à la Nouvelle-Orléans, il tomba malade et entra à l'hôpital. Congédié de là quand il se trouva un peu mieux, il chercha de nouveau à s'employer mais vainement. Ce récit explique suffisamment sa détermination et sa triste fin.

Noyé.

Un individu nommé Marr, tout récemment arrivé de New York et employé à la Levée de protection à 12 milles au-dessous de la ville, est tombé par-dessus bord en voulant passer sur un bateau dragueur et s'est noyé avant qu'aucune assistance pût lui être rendue. Cet accident est arrivé hier matin à 2 heures. On ne sait rien du défunt. Des amis ont prié Mr Bothick, l'entrepreneur des pompes funèbres, de se charger du corps.

Lettre du comité des citoyens.

Au président et aux membres du Bureau d'école :

Nlle-Orléans, 6 octobre 1875.

Messieurs—Nous vous adressons les résolutions passées au meeting des citoyens tenu dans la soirée du 20 septembre sur la place Lafayette.

Nous croyons que l'expression des sentiments contenus dans ces résolutions représente le sentiment presque unanime de la communauté.

Nous sommes convaincus que quelques-uns d'entre vous, sinon tous, reconnaissent la sérieuse nature de la situation et conviennent que le mécontentement profond et général n'est pas sans fondement.

Chargés de représenter le dit meeting et, comme nous le pensons, en parfaite harmonie avec son esprit, nous désirons nous dégager afin que vous puissiez vous dégager vous même de tout esprit de parti, espérant que le règlement des graves difficultés pendantes peut être obtenu par une conduite légale et patriotique.

Croyant que nous touchons au moment où il faut qu'il y ait une réforme dans l'administration des Ecoles Publiques, pour ne pas faire tomber tout le système de l'éducation publique dans le discrédit et la ruine, nous espérons que votre conduite répondra aux demandes raisonnables du peuple, dissipera les appréhensions générales et rendra aux Ecoles Publiques leur efficacité et leur bonne réputation.

Nous sommes autorisés à recevoir votre réponse à cette communication.

Très respectueusement,

P. M. BAKER,
B. J. WEST,
I. N. STOUTMYER,
Wm. L. CUSHING,
CHAS. F. BUCK.

Ce document est on ne peut plus poli, si poli qu'il en est humble. Ceux à qui il est adressé n'auront pas le droit de s'en plaindre, et s'ils en comprennent la délicatesse et l'extrême modération, ils devront y faire droit.

Mais ce sera peut-être une raison pour qu'ils reprennent courage et se raidissent dans le système d'incongruité qui les distingue. Ces hommes-là, la plupart d'entre eux, du moins, n'appartiennent à la civilisation que du côté gauche, le côté droit leur échappant.

Une saisie qui ne réussit pas.

La salle du shérif civil E. Waggaman a été troublée hier matin sur les 10 heures par la visite d'un député constable de Mr. Wm. L. Thompson, juge de paix à Alger, qui avait donné ordre, par un writ, bien en règle, à ce haut officier de traverser le Mississipi en grande tenue et d'aller arrêter le député shérif Wurzburger sous les yeux même de son patron. Ce qui a été exécuté à la lettre. Mr Wurzburger avait exécuté une saisie provisoire en vertu d'un ordre de la sixième cour de district dans l'affaire Lorio contre Bibant. La saisie avait eu lieu à Alger dans les domaines de Mr Thompson. De là, sa mauvaise humeur et l'envie d'user de représailles. Du reste voici la loi en vertu de laquelle l'arrestation du député shérif de Mr Waggaman a eu lieu; il est bon de la faire connaître:

"Le shérif ne peut saisir le linge ni les habits du débiteur ou de sa femme; ni son lit ni les lits de sa famille; ni ses armes ni son accoutrement militaire; ni les instruments et livres nécessaires à l'exercice de sa profession et au moyen desquels il gagne sa vie; le shérif ne saisira non plus en aucun cas ni les droits de servitude personnelle, d'usage et d'habitation, d'usufruit des biens d'un enfant mineur; ni l'argent dû pour le salaire d'un officier; ni le revenu d'un bien dotal; ni les gages ni récompenses pour services personnels; ni les meubles meublant la maison ou la cuisine jusqu'à concurrence d'une valeur de $600."

En conséquence Mr Wurzburger a été très bel et bien emmené sur la rive droite du fleuve où, sans doute, il ne sera resté que le temps nécessaire de fournir une caution, à supposer que son délit le rende passible d'une amende ou de quelque dommage et intérêt, ce qui est probable.

Les nouveaux consolidés de l'Etat.

Les bons consolidés de l'Etat à 7 0/0 d'intérêt annuel paraissent prendre faveur partout, principalement parmi les capitalistes de New-York. Les membres de la Bourse de cette ville s'en occupent et ils délibèrent sur la question de savoir s'ils ne placeront pas, tout de suite, sur la liste régulière des fonds publics les nouveaux bons consolidés de cet Etat, ou les sept de la Louisiane, comme on les appelle. Une lettre, reçue ici, dit qu'ils font déjà partie des transactions quotidiennes et qu'ils sont cotés à 54 1/2, ce qui est une hausse de 1/2 sur les cotes du marché de la Nlle-Orléans.

Les soldats fédéraux en police correctionnelle.

Trois soldats des E. U., qui avaient eu la fantaisie de se chamailler entre eux et de troubler aussi les habitants, ont été traduits devant la cour de police criminelle ou correctionnelle pour assaut et batterie. Ils n'ont pas nié les faits et se sont avoués coupables. Ils ont donc été renvoyés en prison où ils attendront la sentence qui doit les frapper.

Tir aux pigeons.

Aujourd'hui à 3 heures sur les terrains du club des carabiniers Crescent City, Pont du Bayou aura lieu la seconde partie de tir pour la magnifique médaille d'honneur qui fut si brillamment gagnée par Mr. Louis Hall à la première partie. Quelques uns de nos meilleurs tireurs créoles, MM. Trépanier, Corner, Lebreton et Chandit disputeront le prix, et si nous en jugeons par leurs succès ordinaires de chasse, nous sommes à peu près sur que la médaille sera décernée à l'un d'eux. Ce sera la plus intéressante partie qui aura jamais été engagée et le public est cordialement invité à y assister. Trois larges cages d'oiseaux sont arrivées hier par le chemin de fer et c'est ce dont on se servira en cette occasion.

Casse-tête.

Thos. A. Murphy a été conduit à la station centrale hier à 11 heures du matin, sur l'accusation d'avoir assailli W. H. Brook avec un casse-tête dans une intention meurtrière. Murphy a été arrêté au coin des rues Poydras et Delta par l'officier Hale.

Un accident des plus fréquents.

Hier soir, sur les cinq heures, un cheval attelé à un wagon de laitier, a pris le mors aux dents au coin des rues Washington et Laurel et a renversé un petit garçon nommé Geetorn, qui a été légèrement contusionné à la tête. Il a été conduit chez son père, rue Troisième, No 40, où des soins lui ont été donnés.

Ces sortes d'accidents arrivent si souvent que nous sommes surpris qu'on n'ait jamais cherché à les prévenir en substituant des mulets aux chevaux, pour le service de la ville. Les mulets vont aussi vite. Ils servent pour tous les omnibus des chemins de fer et nous ne voyons pas pourquoi ils ne seraient pas employés par les marchands de lait, les marchands de pain et même les cochers de fiacre et de cabriolet. Il est très dangereux d'employer des chevaux fringants dans les promenades, surtout le long des bassins et des canaux. Cela est plus dangereux encore pour les personnes qui se font traîner que pour les passants.

Mort Subite.

Un individu nommé Bernard Lombard est mort subitement hier soir chez lui à 4 heures, au coin des rues Commune et Tonti. Le coroner a été averti. Nous ignorons ce qui a pu causer une mort si prompte.

La police n'y est pour rien.

Le colonel Loan, chef de police, ayant appris que Mr. Brousseau qui reçut deux blessures, samedi soir, quand il passait tranquillement dans la rue au moment où avait lieu le fracas occasionné par MM. Montamat, McCann et Sherman, avait perdu de l'argent pendant qu'on le conduisait à un cabriolet, s'est transporté en personne chez Mr. Brousseau pour avoir des renseignements à ce sujet. Mr. Brousseau lui a dit qu'aucun officier de police ne l'avait abordé et qu'il n'avait eu affaire qu'à des citoyens. C'est pendant qu'on le conduisait au cabriolet qu'il a perdu son argent.

Coups de pistolet sur la Levée.

Une difficulté s'est élevée hier soir sur les 4 heures entre deux hommes nommés Stanislas Strate et Christian Panaive. Le premier a tiré deux coups de pistolet sans toucher Panaive, mais une des balles a frappé contre la porte de la station du port sans cependant blesser personne.

Les deux hommes ont été arrêtés par le capt. Malone et conduits à la station du troisième precinct.

Acide carbolique.

Les rues St.-Philippe, Dumaine, Ste Anne et Orléans ont été arrosées hier avec le désinfectant du Bureau de Santé, mais fortement frelaté, à ce qu'il paraît, car on nous assure que l'odeur a un peu changé et qu'elle n'incommode plus que peu de gens.

Le Bureau de santé devrait bien faire verser de l'acide dans l'allée du Commerce entre Camp et St-Charles, allée qui empeste, et aussi au coin des rues Camp et Commune où chaque nuit une odeur fétide s'échappe de certains tuyaux appartenant au City Hotel, lesquels tuyaux s'écoulent dans la rigole. La rigole ensuite porte la mauvaise odeur dans deux ou trois îlets de la rue de la Commune. Là, en vérité, l'acide carbolique ne serait pas de trop.

Coton.

Le bateau à vapeur Frank Pargoud est arrivé hier avec 2500 balles de coton et 7000 sacs de graines.

Première Cour de District.

Cette Cour s'est ajournée hier matin par respect pour la mémoire de Joseph J. Dick, membre du bureau et ex-député-shérif. Le capt. Dick, comme on l'appelait généralement, était né en cette ville et avait commencé sa carrière publique comme député-greffier dans les cours de district de la paroisse d'Orléans. Il fut plus tard député-shérif en chef sous divers titulaires qui se retirèrent de leur place avec une fortune due principalement à la manière honnête et habile avec laquelle il avait géré leurs affaires.

Le capitaine Dick était aussi président du comité exécutif des chevaliers de Seymour, membre proéminent de l'ordre des Maçons et en même temps membre du Louisiana Hose Company dans notre département des pompes. Dans ses dernières années il s'était livré entièrement à l'exercice de sa profession d'avocat.

Le capt. Dick avait un esprit libéral, respectant les opinions de tous sans chercher à les combattre par des arguments personnels ou des paroles sévères. Sa nature éminemment sociale lui avait fait de nombreux amis qui le regretteront vivement.

Arrêté de nouveau.

L'officier Sherman qui a tiré sur le capitaine Lawler samedi dernier et qui avec ses balles perdues a blessé Mr. Brousseau, a été arrêté de nouveau hier soir et relâché ensuite sur une forte caution.

TEMPERATURE.—6 Octobre 1875.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	74	23
12 M.	80	27
3 P. M.	86	30
6 P. M.	81	27

— La *Gazette d'Augsbourg* a reçu de Darmstadt, à la date du 12 septembre, la dépêche suivante:

"Le major hollandais Zteck, de passage à Darmstadt, a été arrêté hier sur la demande du ministère des affaires étrangères. Il s'agirait d'une entreprise secrète et considérable de recrutement pour l'armée hollandaise, dont le plan aurait été dénoncé au gouvernement allemand."

DIRECTORY DE VILLE POUR 1876.—Cette publication utile sollicite de nouveau l'appui et l'encouragement du public. Les éditeurs, L. Soards & Cie., ont montré dans leurs œuvres précédentes de ce genre qu'ils étaient dignes en tout de la confiance des maisons d'affaires. Avec une énergie caractéristique ils ont organisé un corps "d'informateurs", composé de jeunes gens de cette ville, connaissant bien la population, les localités et les divers traits de la ville, qui se donneront la peine d'aller chez les résidents et les hommes d'affaires.

Il est évident pour tout observateur que les recettes provenant de ventes de livres ne peuvent couvrir les frais d'un ouvrage de l'étendue d'un directory de la ville de la Nlle Orléans. C'est avec les recettes provenant d'annonces que l'éditeur peut faire face aux frais extraordinaires de recherches, d'informations et de publication. S'il y a quelque chose de reste, c'est pour le bénéfice des éditeurs comme rémunération de leurs travaux, leurs grandes avances d'argent et les risques accompagnant une telle entreprise.

Les étrangers ont recours naturellement au Directory pour avoir une indication des progrès de la ville et de l'initiative de ses hommes d'affaires, et nos négociants en aidant à la publication d'un bon directory de ville se rendront service à eux-mêmes.

Le meilleur et le plus bel assortiment de vêtements d'enfant, qui ait jamais été reçu à la Nlle-Orléans se trouve chez C. Lazard & Co., coin Vieille-Levée et Ste-Anne.

MEUBLES.—Nous avons vu, il y a quelques jours, des meubles très nouveaux et très brillants dans une maison qui cependant ne passe pas pour très riche. Etonné de ce luxe, nous avons demandé d'où pouvaient venir ces beaux meubles, supposant naturellement qu'ils avaient été achetés à l'encan. Ils viennent de chez J. Hubbard, qui a un vaste magasin en cette ville, au coin des rues Rempart et Perdido, nous a-t-on répondu, et qui les vend à des prix d'une modicité vraiment incroyable.

Vêtements à la dernière mode pour jeunes garçons et enfants, chez C. Lazard & Co., coin Vieille-Levée et Ste-Anne.

Fièvre de marais.—Les récentes pluies qui ont inondé les plus fertiles basses terres des Etats-Unis ont non seulement causé beaucoup de désastres et de ruines, mais elles ont encore, comme on devait s'y attendre, engendré mainte fièvres de frisson, bilieuses et rémittentes et d'autres maladies d'infection. Les rayons du soleil agissant sur une végétation saturée d'eau et sur des marais isolés la séchent par les eaux qui se retirèrent, ont répandu des miasmes pestilentiels. Les meilleurs préventifs sont les "Hostetter's Stomach Bitters" lesquels, plus particulièrement dans l'Ouest et le Sud-Ouest, en l'inondation s'est fait le plus sentir, les demandes ont dépassé tout ce qu'on avait vu jusqu'à présent pour les remèdes les plus populaires. Jamais les Hostetter's Stomach Bitters n'avaient été soumis à une épreuve plus positive et jamais leurs excellents effets n'avaient été si parfaitement reconnus.

Décédée mercredi, à 6 heures 1/4 A. M. à l'âge de vingt-quatre ans, MARIE EVELINE, fille de Adolphe Villars et de feue Eveline Deléry. Les amis et connaissances des deux familles, ainsi que ceux de ses beau frères J. Sougeron et John E. Livaudais, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures. Le convoi partira de la résidence de J. Sougeron, No 15 rue Jackson.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana.—Au No 19 de la rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 5 octobre 1875.—Avis est donné aux membres de cette Société, de la mort de W. H. Anderson, décédé, à N. w York, le 13 avril 1875, de la mort de John Houie, décédé, à Houston, le 24 avril 1875, de la mort de J. H. Lessems, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 27 avril 1875. Ils sont requis, sans autre avis, de se présenter aux bureaux de la Société. No 19 de la rue du Camp, et d'y payer $1 25 sur chacun de ces décès d'ici au 11 novembre 1875, à 4 heures de l'après-midi.

R. W. YOUNG, Secrétaire.
3 oct—au 11 oct.

Une Assemblée des Actionnaires de l'ancien New-Orleans National Banking Association, (C. Cavaroc, Président) aura lieu CE SOIR, jeudi, à sept heures et demie, au Coliseum Hall, No 51 de la rue Bienville, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse, pour recevoir le rapport du comité.

Ce rapport étant de la plus HAUTE IMPORTANCE, tous les Actionnaires sont priés d'assister au meeting.

7oct—1t LE COMITÉ.

A Louer,

LE BEAU MAGASIN à façade, avantageusement situé, portant le No. 60 de la rue des Magasins, entre les rues Natchez et Poydras et ayant une bonne cour. A livrer immédiatement. Pour plus de détails, s'adresser à E. CONERY, angle des rues Canal et Delta. 7oct—6t

Nlle-Orléans, 1er octobre 1875.—Le comité central du parti démocrate et conservateur de l'Etat se réunira, à la Nlle-Orléans, le JEUDI, 21 octobre 1875.

Cet appel est fait à la demande d'un grand nombre de membres du comité.

Tous les membres sont instamment priés d'assister à la réunion.

R. H. MARR, Président.
3oct—Dim et Jeud

ROBT. E. LEE,
HAT STORE,

Au coin des rues Canal et Bourbon.
—ET—
au coin des rues Royale et St-Louis.
5oct—1m t12j

ANT. CARRIERE. O. CARRIERE.
E. L. CARRIERE. CHAS. J. CARRIERE.

A. Carrière & Sons,

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.

27sept—1an

Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1875.

A partir de ce jour, nous nous adjoignons comme associé, monsieur CHARLES J. CARRIERE. La nouvelle maison sera connue sous la raison sociale de

A. CARRIERE & SONS,
A. CARRIERE & CO.,
Enc. Royale et Douane.

Les soussignés préviennent leurs amis et le public en général qu'ils ont transféré leur maison de commerce du No 43 rue Vieille-Levée, au No 25 encoignure Royale & Douane.

3oct—1mois A. CARRIERE & SONS.

RICHARD FROTSCHER,

Marchand de Graines et de Graines de Jardinage de Buist,

A TRANSFÉRÉ son magasin du No 12 aux Nos 15 et 17 de la rue Dumaine, presque en face de l'ancien établissement.

2 oct—6 t

AVIS.

M. le Docteur F. FORMENTO est de retour en ville et a repris l'exercice de sa profession. Domicile: 307, rue des Remparts, 2me district. Heures de consultation: de 8 à 9 heures et de 3 à 4 heures de l'après-midi. 5oct—1m

1876.

L'EXPOSITION

AGRICOLE et INDUSTRIELLE

Des Etats du Sud,

Aura lieu, aux Fair Grounds,

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS,

A dater du

26 FEVRIER 1876,

—ET—

Continuera dix jours.

I. N. MARKS, président.
SAMUEL MULLEN, surintendant général.

Comité exécutif.

A. BALDWIN, président,
JAMES I. DAY, W. B. SCHMIDT,
COLONEL J. D. HILL, JOHN G. FLEMING

Le but des commissaires est d'en faire une exposition complète de produits agricoles et industriels des Etats du Sud, de Mexique et de l'Amérique Centrale, mais tous les concurrents du pays y seront admis, et la liste générale des prix embrassera tous les articles qui se rattachent à une exposition de ce genre, y compris les prix spéciaux destinés strictement aux produits du Sud.

Cette liste, qui est en voie de publication, sera dressée dans un esprit libéral, et les règlements seront tels que la distribution se fera impartialement, par des juges capables et désintéressés.

On reconnaît généralement que les Fair Grounds sont les plus beaux des Etats-Unis; ils se composent de 120 acres et on peut s'y rendre en un quart d'heure, du centre de la ville, par les chars, de magnifiques chênes y donnent de l'ombre et les édifices, qui sont de date récente, suffisent amplement à la plus grande exposition.

L'hippodrome, dont se sert le Jockey Club de la Louisiane à toutes ses réunions, est justement célèbre dans le pays, et les dépendances construites pour recevoir les animaux ne laissent rien à désirer aux propriétaires.

C'est la première fois qu'une semblable exposition est inaugurée au Sud et comme elle a lieu à une époque où les personnes qui viennent assister au carnaval affluent à la Nouvelle-Orléans, elle offre des avantages extraordinaires aux exposants de toutes les parties des Etats-Unis.

Les commissaires invoquent les encouragements et l'appui des citoyens du Sud; ils leur demandent d'en assurer le succès. Ils y convient les fabricants, les producteurs et les cultivateurs.

Les arrangements conclus permettront le transport facile des visiteurs et des articles.

Pour les détails, s'adresser à

SAMUEL MULLEN,
Surintendant général, au No 80 de la rue du Camp, Nlle-Orléans. 2 oct—3 m—t 1 2j

C. LAZARD. L. CAHEN.

C. LAZARD & CO.,

Clothing, Hats and Furnishing Goods,

No 195 Old Levee Street, corner St. Ann, Opposite the Meat Market, New Orleans.

Habillements confectionnés et Chapeaux.

No 195 rue Vieille-Levée, coin Ste-Anne, En face du Marché à la Viande.

3oct—6t

CHEMIN DE FER

Rue Canal, City Park et le Lac.

Les Trains partiront des rues CANAL et BASSIN, les jours de la semaine, comme suit: Après-midi—à 1, 2, 3, 4, 5 et 6 heures. DU LAC—Comme suit: après-midi, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 heures.

LES DIMANCHES.

DES RUES DU CANAL ET BASSIN—A.M.: 7, 7:40, 8:20, 8:20, 9, 9:40, 10:20, 11, 11:40, 12:20, P. M.—1, 1:40, 2:20, 3, 3:40, 4:20, 5, 5:40 et 6.

DU LAC—Mêmes heures que ci dessus jusqu'à 10 P. M.

W. YOUNGBLOOD,
2oct— Faisant fonctions de Surintendant.

Restaurants, Hôtels, &c.

HOTEL DE LA MARINE.

RESTAURANT FRANÇAIS.

149 Bleecker Street, NEW YORK.

Table d'hôte à midi et de 5 1/2 à 7 1/2 heures.

CAFÉ ET BILLARDS.

A. DELAPORTE, Propriétaire.

Succ. de J. LARRU.

Les journaux français des Etats-Unis, du Canada et de la France etc., etc., sont reçus régulièrement.

Interprète et renseignements obtenus gratis.

6oct—1an.

Réouverture du

RESTAURANT LOPEZ,

Coin Canal et Bourbon.

LA réouverture de cet établissement aura lieu le SAMEDI 18 septembre 1875. On y servira comme par le passé des lunchs depuis 10 heures du matin jusqu'à la fermeture des théâtres.

14sept—1m

Pension française.

MMEA. LAFOND prévient le public et son ancienne clientèle qu'à partir du 15 septembre elle prendra des pensionnaires au mois ou à la semaine.

Rue Bourbon, 169 sous l'Opéra.

7 sept—1m

Restaurant des Quatre-Saisons.

MR. JOHN BOSIO, propriétaire du Restaurant des Quatre-Saisons, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général qu'il a transféré son restaurant du No 155 de la rue de Chartres au No 111 de la même rue, entre St-Louis et Conti. Il profite de cette occasion pour remercier le public et solliciter en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 10janv—1an

Commercial Restaurant,

107.......Rue de la Douane.......107

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

PROPRIETAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

4oct—1an

MEUBLES! MEUBLES!

Vente pour liquidation.

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DETAIL, à des prix très modérés.

Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en

BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHÊNE et en
BOIS d'IMITATIONS.

Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.

Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 sept—4m

AVIS AUX DAMES.

JE REMERCIE la clientèle et les dames en général du patronage libéral qu'elles m'ont accordé, et les invite à bien vouloir le continuer à mon successeur.

MME MARIA VOISIN.

MR. A. DAGORET ayant pris la suite des affaires de Mme MARIA VOISIN, sollicite respectueusement le bienveillant patronage de la clientèle et des dames de la Nouvelle-Orléans.

1er oct—1m. PP MJD A. DAGORET

U A. GUERINGER. C. A. CARRIERE.

GUERINGER & CO.

13 . . . Rue St-Charles . . . 13,

FOURNITURES POUR HOMMES,

CHEMISES,

BONNETERIE,

CRAVATES,

PARAPLUIES,

ARTICLES DE FANTAISIE,

&C. &C.

29 sept—1m

Attention!! Attention!!

MR. CHS. TROUILLY, appelle l'attention des personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance sur la grande réduction de ses prix au No 36 rue St-Charles.

BARBES, 15 Cts.
SHAMPOON, 25 Cts.
COUPES DE CHEVEUX, 35 Cts.

Il a constamment en magasin un bel assortiment de linge pour messieurs et d'articles de fantaisie au plus bas prix.

19 sept—1m-D-Mar-J.

AU PUBLIC.

CHANGEMENT DE BUREAU.

CHARLES T. NASH. W. I. HODGSON.

NASH & HODGSON,

Encanteurs et agents pour la vente, &c, de Propriétés foncières.

Bureaux, No. 13 de la rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune.

Les soussignés remercient leurs amis et le public de l'appui qui leur a été accordé jusqu'à ce jour et leur annoncent que dans le courant de l'été dernier ils ont conclu des arrangements qui leur permettent s'occuper encore plus complètement que par le passé des AFFAIRES D'ENCAN, DE LA VENTE &C, DES PROPRIETES FONCIERES, HABITATIONS, TERRES, et des ventes DU DEHORS.

Ils ont transféré leur bureau au No. 13 de la rue Carondelet, où ils se chargeront de la vente de terrains aux améliorés, des ventes de successions et de faillites, des ventes de produits en magasin, en entrepôt, à bord de navires ou en dépôt; des ventes de coton avarié et de cargaison, des ventes d'assureurs, de gardiens du port et pour le compte de qui il appartiendra; des ventes d'actions, de scrip, de meubles, d'animaux, &c.

Ils espèrent, par leur zèle, mériter un patronage aussi généreux que celui dont ils ont toujours été honorés.

CHARLES T. NASH,
3 oct—7t W. IRVING HODGSON.

C. CAVAROC & SON,

AGTS.,

30 RUE DECATUR.

Agents de J. Freyche, Bordeaux.
" " G. Sarval,
" " Cocq Père & Fils, Cognac,
" " Achille Petit,
" " R. Délézinier,
" " Fenwick de Constans & Cie., Reims.

En magasin et à vendre par les soussignés :

200 BARRIQUES vin rouge, Côte de Clairac
125 caisses vin rouge, St-Loubès & Ste Eulalie,
50 barriques vin rouge, Côte de Bourg,
40 " Montferrand,
35 " Côte de Fronsac,
30 " Margaux, St-Julien,
20 " Léoville,
25 " St-Emilion,
500 caisses vin rouge, Léoville,
300 " Margaux, St-Julien, St-Estèphe,
25 " St-Emilion,
50 " Pontet Canet,
50 caisses vin rouge, Château Lafite,
50 " Château Margaux,
25 " Gruaud Larose,
30 caisses Château Lafite, mis en bouteilles au château,
30 caisses Château Margaux, au château,
500 caisses vin blanc, Château de Curzan,
300 caisses vin blanc, Graves, Sauterne, Bommes
25 " Latour Blanche,
50 caisses Château Yquem, mis en bouteilles au château,
100 " muscat, Nuilly, Prat & Cie,
1200 " vermouth,
1000 paniers huile Plantol,
60 paniers champagne, L. Roederer,
25 futailles Cognac, R. Délézinier,
25 " Achille Petit, 1810
20 " Cocq Père & Fils, 1802,
25 caisses " 1802,
80 " G. Servat,
10 " R. Délézinier,
50 caisses liqueurs assortis, Marie Brizard,
100 caisses Bourgogne, divers-es marques,
100 " Kirsch, E. Pernod,
30 barriques vin blanc, Château de Curzan,
75 barils vin blanc, Château de Curzan,
20 barriques vin blanc, Bommes—Sauternes,
50 demi barriques vin blanc, Bommes-Sauternes
40 paniers champagne, Fenwick de Constans & Cie.
5 boucauts ficelle française.
Bouchons de toutes qualités—bouteilles vides, Porto, Madère, Sherry, &c., &c.
C. CAVAROC & SON, Agts.
1 oct—6f

Dépôt du Bitter des Arabes,

73.........Rue DECATUR.........73

Les BITTERS ARABES sont supérieurs tous les autres. Ils renferment des principe qui stimulent doucement et tonifient l'estomac. Ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats et en en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE, Propriétaire.
19sept—1an

Demande d'associé.

ON demande, dans une maison établie depuis longtemps, un associé ayant un capital de $8000 à $10,000, comptant. On préférerait une personne qui connaît le commerce des marchandises sèches. Toutes les communications devront être confidentielles. S'adresser aux initiales H. T., Nouvelle-Orléans, Lne. 28sept—9t

Demande d'emploi par un Sucrier.

UN bon SUCRIER offre ses services pour faire la roulaison des cannes sur une habitation. Il pourra donner de bons renseignements. S'adresser par lettre à L. G., bureau de l'Abeille.

28 sept—

Demande de Cuisinière.

ON demande immédiatement, une CUISINIERE pour la Baie St-Louis. S'adresser dans l'après-midi, à partir de trois heures, au No. 134 de la rue Bourbon. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 10 sept—

Demande d'emploi.

UN homme de trente-huit ans, natif de la Nouvelle-Orléans, parlant l'anglais et le français offre ses services comme commis, comme garçon de magasin ou homme de peine. Il se chargerait au besoin de cultiver un jardin et de soigner des chevaux. Bonnes références. S'adresser à Gaston C., bureau de l'ABEILLE. 10 sept

INSTITUTIONS.

St. Aloysius Academy

Dirigé par les frères du Sacré-Cœur
Coin Chartres et Quartier.

CETTE institution, si favorablement connue de tout le monde pour les soins particuliers portés à l'éducation morale et chrétienne de ses élèves, sera ouverte le premier lundi d'Octobre. Les études comprennent les cours préparatoires et commerciaux.

Le Français, l'Allemand et la musique vocale sont compris dans les prix de l'enseignement.

19 sept—1m

JEFFERSON ACADEMY,

Au No 43 de la rue Bourbon, entre les rues Bienville et Douane.

—Dirigé par—

G. J. LORD.

LA session de 1875-76 de cette institution commencera le LUNDI, 27 septembre, époque de la rentrée des classes.

Pour les prospectus, &c., s'adresser à l'Académy. 4sept—3m

INSTITUT ST-LOUIS,

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme Matthey.

No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

La réouverture des classes aura lieu MERCREDI, 1er septembre 1875. La directrice compte sur l'exactitude des élèves.

Le 1er octobre, il sera ouvert à l'Institut un cours théorique et pratique de langue espagnole, auquel pourront assister, au prix de... les jeunes gens et les jeunes et les demoiselles qui le désireront. 27août—3mois

Collège Commercial de Dolbear

263.......Rue du Canal.......263

AU TROISIEME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 3 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'instruction reçoit, le jour et le soir des élèves de 8 à 40 ans. Classe de 6 à 8 heures, pour les dames.

LEVI DOLBEAR, président.

N. B.—Privilège d'élève à vendre.

H. CLOSTERMANN & BAYLE

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES

40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.

LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en Europe et aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison.

11 août—1an.

Vor. MAIGNAN

NEGOCIANT - COMMISSIONNAIRE,

SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU

CHATEAU PAPE CLÉMENT.

Des VINS FINS de A. de LUZE & fils, et LARRONDE frères, Des COGNACS VINEYARD PROPRIETORS, GAUTIER Frères, SUTTON, et GOLDENBURG Importateur des EAUX-DE-VIE CASTILLON & Cie., des SHERRY et BURGUNDY PORT de PAUL EMILE THOMAS, R. REIG, MARIGO & Cie.; des SARDINES GILLET; du GENIEVRE La CLOCHE; de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, FRUITS, CONSERVES, etc., etc., etc.

23 et 25 - - - - Rue Bienville - - - - 23 et 25

27 déc—1an NOUVELLE-ORLEANS.

CIGARES, CIGARES

Faits par Millions

No 71, RUE DE CHARTRES.

J'annonce respectueusement au public et au commerce en général que je viens d'ajouter à ma fabrication de CIGARES bon marché du pays, la fabrication d'un excellent CIGARE MELE, de la Havane, d'un arôme et d'un goût exquis, que je vendrai exclusivement sous une nouvelle marque, LA HERMOSA, et dans des boîtes d'une forme spéciale, contenant chacune 50 cigares. Boîtes au détail à TROIS DOLLARS. Réductions libérales aux acheteurs en gros.

F. HAEHNEL.

13 mars—6m

J. P. SARRAZIN,

Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.

Tabac à fumer, tabac à chiquer, tabac à priser, cigares et pipes de toute espèce.

Perrique fin à fumer et à chiquer, en carottes de 1, 2 et 3 1-2 livres; articles fantaisie de tous genres pour fumeurs.

Reçu par les derniers arrivages, un bel assortiment de pipes, porte-cigares et porte-cigarettes dernier genre.

Aux Nos 91 & 93 de la rue de Chartres, coin Conti, No 65 de la rue Poydras, coin Tchoupitoulas.

Propriétaire de la fabrique de cigares de Jos. Queyron, No 69 de la rue Conti.

29 nov—1an NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

MANUFACTURE DE CIGARES.

A. SUAREZ FERNANDEZ,

informe le public que sa manufacture est située au No 113 de la RUE ROYALE, EN FACE DE LA MAISON D'ETAT,

Où il continuera à fabriquer les meilleurs CIGARES de tabac de la Havane pur ou du pays. Attaché à sa manufacture, il a un DEPARTEMENT DE DETAIL où il vend ses cigares en quantités à la convenance des acheteurs et à des prix de gros. Ceux qui désirent de bons cigares à bon marché devront visiter son magasin.

31mars—6mDMJ

H. J. RIVET,

PHARMACIEN DROGUISTE,

SUCCESSEUR DE

E. MONTEUSE & CO.,

a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MEDICAMENTS PATENTÉS, Français, Anglais et Américains, EAUX MINERALES, naturelles et factices.

Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, ainsi, EAUX DE VICHY et de BETHESDA glacées.

Le plus grand succès donné à l'extension des formules de MM. les médecins.

Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.

Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD.

68 RUE DE CHARTRES,

COIN BIENVILLE, NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

16mai—1an

AVIS.

Le tarif suivant des prix est adopté par les soussignés; il doit prendre effet à dater du 1er octobre 1875 et continuer jusqu'au 31 août 1876

COMPRESSION.

Pour les ports étrangers directement ou par voie de la côte, soit par steamer, navire à voiles ou chemin de fer, par balle ... 75 cts.

Pour les ports de la côte, par steamer, navire à voiles ou chemin de fer, par balle ... 60

PRIX POUR LES EXPEDITEURS

Transport par dray au navire et travail, par balle ... 25

Travail pour embarquer les cotons, envoyés par les expéditeurs, par balle ... 10

Pour couvrir les trous d'échantillons, les couvertures étant fournies par la presse ... 15

Pour couvrir les trous d'échantillons, les couvertures étant fournies par les expéditeurs ... 10

Pour chaque bande extra ... 5

Sur le coton dont le navire ou le navire n'a pas été désigné le jour où il a été pesé, pour l'entrepôt et le travail par balle, avec privilège d'y demeurer trois jours ... 12 1/2

Après l'expiration des trois jours, pour l'entrepôt pendant le premier mois ou y demeurant les trois jours ... 10

COTON MARQUÉ DE PETITS NUMÉROS.

Sur le coton marqué de petits numéros par le pour le travail et l'entrepôt à n'importe quelle époque du 1er octobre 1875 au 31 août 1876, par balle ... 20

Charroi extra sur le coton renvoyé du navire, du steamer ou du chemin de fer, par voyage 12 1/2 cts., devant être payé par l'expéditeur, par balle ... 25

Transfert et reçu ... 10

Pour l'expédition du coton ... 10

Sur tout coton avec marque du navire ou en petite quantité transporté d'une presse à une autre à l'effet d'être mis à l'entrepôt ou compressé, ou embarqué sans avoir été compressé, par balle 25 cts. qui devront être payés par l'acheteur en délivrant le coton.

Le coton pris avec la marque originale du planteur, s'il est retiré le jour où il a été reçu à la presse et pesé, sera délivré sans aucun frais.

Nouvelle-Orléans, 29 septembre 1875.

Levee Steam Cotton Press, J. C. Denis, President.
Commercial Press, Smith & Goldsmith.
Penn. Kentucky and Anchor Yard, Herndon & Kruembhaar.
Canal Street Press, J. C. Van Wickle.
Orleans, Shippers', Pelican and Crescent City Presses, Sam Boyd & Co.
Virginia Press, Lewis & Lynd.
Alabama and Factors' Presses, S. Hayward.
Louisiana Press, E. K. Bryant.
Atlantic Press, M. J. Zunts & Co.
Jackson Press, O'Brien & Co.
Fire Proof Press, J. P. Moore.
Planters' Press, Abbatt, Randolph & Johnston.
Union Press, A. P. Mason.
Natchez Press, L. A. Levy, Jr.
Empire Press, Warren Ewen.
Terrell Press, R. Terrell.
Cooper Press, S. C. Coulon. 30sept

Gérome M. Borges

LE ROI DES VENDEURS D'HUITRES.

AFIN de mieux satisfaire ses amis et le public en général, a transporté son salon d'huitres du Gem à son nouveau Oyster Bay,

THE ACME,
Nos 9 et 11 rue Royale, près Canal.
19sept—1m

Dr. ALFRED MERCIER,

CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 220 rue Girod, entre Baronne et Dryades.

Résidence: 181 rue du Camp, encoignure Julia. 25 avril

FRANÇOIS KROLL,

Professeur de Musique,

123 - - - rue Bourgogne - - - 123

Leçons de Violon, Piano, Solfège et Harmonie.
PRIX: Leçons particulières ... par mois $9
Demi Leçons ... 5
Leçons collectives ... 2

Aussi: Transcription pour musique de chant et d'instruments en général. 24août—3mois

ORDONNANCE GRATUITE

pour la guérison de la débilité nerveuse, de la faiblesse, de l'épilepsie, de l'ivrognerie, des catarrhes, de l'asthme et de la consomption.

S'adresser au PROFESSEUR WIGGIN, de Charlestown, Mass.

Tout pharmacien peut exécuter l'ordonnance.

7juil—1an

Charbon! Charbon!! Charbon!!

H. & C. TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc. Aux plus bas prix du marché. 1er sept 3m

Hy. J. MONTAGNET,

(Successeur d'ALF. LAINÉ, agent)

MARCHAND DE CHARBONS

Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.

Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée au ferry du 3e district; son bureau, No 167 de la rue Commune près Carondelet, Nlle Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. 1er sept—3m

PHOTOGRAPHIES.

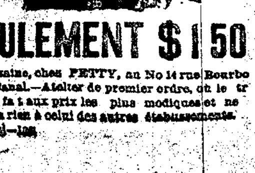

SEULEMENT $1 50

la douzaine, chez PETTY, au No 14 rue Bourbon près Canal.—Atelier de premier ordre, où le travail se fait aux prix les plus modiques et ne cède en rien à celui des autres établissements.

9 mai—1an

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 6 OCT.—CLASSE No 238

1	75	21	17	58	64	14	6	57	29	8	31

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons ici notre signature Ce 6 Oct. 1875

H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries.

Notice to Tax Payers.

THE undersigned respectfully announces to the Tax-Payers and the public in general that he has removed his office from No 54 Exchange Alley between Bienville and Custom house streets to No 56 same Alley. He again tenders his heartfelt thanks for the liberal patronage which has been bestowed upon him for the last twelve years, and hopes the continuance of the same.

JOHN T. DUFOUR.
No 56 Exchange Alley

Avis aux Contribuables.

LE soussigné a transporté son bureau du No 54 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane au No 56 même Passage. Il profite de cette occasion pour remercier sa clientèle et le public en général du bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis dix ou douze ans. Il espère par ses efforts pour continuer à donner pleine satisfaction au public en général.

1er oct.—1m. JOHN T. DUFOUR.
No 56 Passage de la Bourse.

Gages. Gages. Gages.

JE prie respectueusement les personnes qui auraient quelques dépôts chez le soussigné, ou dont les intérêts seraient arriérés d'avoir à régler d'ici au 30 courant.

Tout article forfait sera vendu invariablement à l'encan.

P S—Les ventes commenceront positivement le 30 courant et jours suivants au coin Conti et Bourbon. J. ANGLADE.

19 sept—

Société de St-Maurice, Caserne et Versailles.—Les membres de cette société sont avertis que la réunion générale qui était annoncée pour Jeudi 23, n'aura lieu que le 30 courant.

Par ordre du Président,

TH. FOREST.

L. ARLAUD, Secrétaire. 23sept—

AVIS.—New-Orleans Credit Foncier Association.—Nouvelle-Orléans, 25 septembre 1875. Bureau No 46 de la rue Decatur—Les actionnaires de cette société sont priés de passer au bureau, le LUNDI, 11 octobre prochain, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, à l'effet d'élire des directeurs pour l'année courante.

26sept—15t. A. SAULET, Secrétaire.

Office du Bienville Oil Company.—No 25 rue Carondelet.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu, le LUNDI, 11 octobre 1875, de 10 heures A. M. à 1 heure P. M., au local No 25 rue Carondelet.

A. BENJAMIN, Secrétaire.

Nlle-Orléans, 25 septembre 1875.

2sept—au 11 oct.

Liquidation! Liquidation!

E. F. MIOTON,

No 17 rue Royale.

Faïences! Porcelaines! Verreries!

PLAQUÉS et ARTICLES DE MENAGE.

Désirant me retirer des affaires, j'offre à partir de ce jour à des prix bien au dessous du coût mon STOCK entier de marchandises consistant en Faïences, Porcelaines, Verreries, articles de ménage, articles pour familles, hôtels, restaurants, bateaux, etc.

J'invite spécialement les marchands de la campagne à venir examiner mon STOCK avant d'acheter ailleurs, convaincu qu'ils trouveront chez moi à s'approvisionner soit en gros, soit en détail à bien meilleur compte.

Je disposerai à l'amiable du contenu de mon vaste magasin pour du comptant à un prix jusqu'au 30 mars prochain et à partir du 1er mai la liquidation le reste à l'encan par le ministère de Mr. Jno. G. Monrose, encanteur.

5sept—3m. E. F. MIOTON.

Propriétés à vendre et à louer

Grocerie à vendre pour cause de départ.

Une GROCERIE située dans le Second District, bien achalandée, faisant de bonnes affaires.

S'adresser pour plus amples renseignements sur les lieux, encoignure Bourbon et Bienville et à la grocerie encoignure Douane et Dauphine.

5 oct—6f

A Louer.

Le magasin No 71 de la rue Vieille-Levée, livrer le 1er octobre 1875. S'adresser à OSCAR CHOPIN, No 65 de la rue Carondelet.

28sept—

A vendre.

A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Rampart:

Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.

Planches pour plafond (ceilling) à $12 00 les mille pieds, livré.

R. W. Boards à $13 00 les mille pieds, livré.

Conditions—Comptant.

NICHOLAS CONNELL.

11juin—1an DMarJ

A Louer.

La maison nouvellement réparée située rue Kerlerec, entre Claiborne et Derbigny, vacant immédiatement après le coin Derbigny. S'adresser au No 73 de la rue de Chartres, ou rue de l'Esplanade No 94.

9 sept—

Mme Vve FERARI,

ACCOUCHEUSE,

Reçue par la Faculté de Paris,

INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies.—Consultations tous les jours, à midi, en son domicile, rue d'Orléans 103, On prend des pensionnaires à prix modérés.

6 août—6 m—D Mar J